



# Politique relative à la santé et la sécurité au travail chez Belfius

Nos employés sont la force motrice de nos activités et Belfius veut le meilleur pour leur santé et leur sécurité. Fournir un environnement de travail sain et sûr qui garantit la santé physique et mentale est l'une de nos principales responsabilités. Cette approche fait partie de notre culture et s'applique à tous nos collaborateurs, clients, sous-traitants et visiteurs.

Via sa politique de prévention et de protection de la santé, Belfius entend prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses employés, une condition essentielle pour atteindre notre objectif en ce qui concerne la responsabilité sociétale de notre entreprise. Nous encourageons nos employés à prendre soin de leur propre santé et leur offrons le soutien nécessaire.

Notre engagement repose sur les principes suivants :

## Respect des exigences légales en vigueur

L'approche de Belfius en matière de santé et de sécurité au travail repose sur deux piliers :

- > le cadre juridique belge : la "loi sur le bien-être" du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs dans l'exercice de leur travail, et tous les arrêtés qui en découlent (arrêtés d'exécution);
- > les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité : Belfius s'en inspire afin d'améliorer constamment sa politique de santé et de sécurité au travail.

## Gouvernance et responsabilité

- > En tant qu'employeur, Belfius supervise sa politique de santé et de sécurité et les mesures qui en découlent en concertation avec le Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT) et le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT);
- > Le bien-être est géré à tous les niveaux. Chaque manager a la responsabilité de garantir un environnement de travail sain et sûr dans son périmètre;
- > Chacun est responsable de sa propre santé et sécurité sur le lieu de travail ainsi que de celles des autres en souscrivant à la politique de bien-être et en respectant toutes les mesures et instructions relatives au bien-être au sein de Belfius.

## Identification continue des risques liés au bien-être et suivi des indicateurs de bien-être en vue de la mise en œuvre de mesures appropriées

- > Réaliser des analyses de risques périodiques sur divers sujets : prévention des incendies, ergonomie, climat intérieur, pression psychosociale, etc.
- > Analyse des incidents liés aux premiers secours et des accidents du travail ;
- > Suivi des incidents techniques et des inspections techniques ;
- > Suivi et analyse des signaux psychosociaux ;
- > Suivi de l'absentéisme.

## Sensibilisation et formation

- › Toutes les informations sur le bien-être au travail sont disponibles pour tous les employés dans une rubrique spécifique sur l'intranet;
- › Formation spécifique pour les postes travaillant sur des installations électriques ou soulevant des charges lourdes, les secouristes et les pompiers;
- › Formation psychosociale sur la résistance, la gestion du stress, la gestion du temps, etc.
- › Une attention particulière pour les tiers : nous fournissons à nos sous-traitants les informations nécessaires pour travailler en toute sécurité - les mêmes règles en matière de santé et de sécurité leur sont applicables. Ils sont également tenus de prendre une série de mesures concrètes avant de commencer à travailler. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet [sur notre site web](#).

## Un environnement de travail sain

- › La politique de télétravail et les horaires de travail flexibles permettent un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- › Un espace de fitness, le Belfius Workout, est à la disposition des employés qui souhaitent garder ou retrouver la forme ;
- › Un restaurant d'entreprise propose des plats sains ;
- › Postes de travail pourvus d'équipements ergonomiques ;
- › Installations pour les personnes à mobilité réduite ;
- › Présence de DEA dans les bâtiments principaux ;
- › Possibilité de participer à un check-up médical préventif.

## Soutien

- › Le Service interne & externe pour la prévention et la protection au travail ;
- › Les personnes de confiance au sein de l'équipe psychosociale, tant pour les problèmes professionnels que privés (stress, conflits, difficultés, etc.) ;
- › Le programme d'assistance aux employés (Employee Assistance Program - EAP) est un programme destiné à aider et à soutenir les employés et leurs familles.

Nous mettons tout en œuvre pour améliorer en permanence notre politique de santé et de sécurité, conformément aux nouvelles exigences légales et à toute autre action que nous jugeons pertinente. Le CEO/l'employeur veille à ce que cette politique soit revue au moins tous les deux ans afin de garantir son utilité et sa pertinence au gré de l'évolution de l'organisation.